

Monsieur le Sous-Préfet,
Monsieur le Député,
Monsieur le Sénateur
Mesdames, Messieurs les Conseillers Régionaux,
Monsieur le Vice-Président du Conseil Général,
Messieurs les Conseillers Généraux,
Madame L'Inspectrice de l'Education Nationale,
Monsieur le Commandant de Police,
Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Thouars
Monsieur le Président du Pays Thouarsais,
Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Thouarsais,
Madame et messieurs les Maires honoraires et en activité,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et messieurs les enseignants,
Mesdames, messieurs, chers amis.

Dans le mandat d'un maire, inaugurer une nouvelle école est un moment de forte émotion.

Par ce geste, nous concrétisons notre volonté d'œuvrer à l'épanouissement et au développement de l'enfant. L'enfant n'est-il pas pour sa famille comme pour sa collectivité de vie, le renouveau, la pérennité et la continuité. Depuis longtemps, Saint-Jean, grâce à la volonté de ses élus a toujours été au-delà de son simple rôle d'assurer la mise à disposition du clos et du couvert, à titre d'exemple je citerai la mise en place, ici depuis 20 ans de l'enseignement de l'anglais.

La réussite scolaire, vous le savez, a toujours été un enjeu majeur pour les municipalités successives.

Permettez-moi pour illustrer ce propos un rapide historique. –La création de ce groupe scolaire a incité un groupe de conseillers municipaux à se pencher sur l'histoire de l'école à Saint Jean, une expo en est née, en ligne sur le site de la commune. On retrouve fréquemment, en feuilletant les registres des délibérations du conseil municipal des questions traitant de l'école. Dès 1871 le Conseil votait le traitement de l'instituteur (200f/an). En 1884, on retrouve la création d'une commission scolaire chargée de recenser les enfants de 6 à 13 ans. En 1901 naît le projet de construction d'une école, (plans et devis acceptés en 1903, projet ficelé en 1904- on décide d'inclure dans la construction une mairie). Le 19 juin 1907, réception des travaux de l'école. Le 19 novembre 1922 le Conseil délibère car les fonds de la caisse de l'école sont épuisés, les livres hors d'usage... On lit : « Le conseil considérant que rien ne doit être négligé quand il s'agit de l'instruction des enfants » propose qu'une somme de 300F soit attribuée à la caisse des écoles.

Pour autant la situation financière de la commune étant difficile, en 1928 (après la création d'une 2^{ème} classe) le Conseil Municipal insiste auprès de Monsieur le Préfet pour qu'il nomme un couple d'enseignants (1 seul logement à financer).

En 1942, approbation par le CM de la création d'un terrain de sport intercommunal avec St Jacques, bien que l'entreprise de TP ait été choisie en 1943, les travaux ne seront terminés qu'en 1949.

En 1952, une 3^{ème} classe est nécessaire, elle est installée dans les 27m2 de la mairie (36 élèves). Il est décidé de construire cette 3^{ème} classe avec un logement à l'étage. Les travaux débutent en 1956.

Puis, en 1977 construction de la maternelle.

Comme on le voit, tous les 50 ans (1907, 1956-57) on construit ou agrandit l'école élémentaire. Après tout nous sommes donc dans une continuité logique.

Pour autant la décision de construction avant de s'imposer, a été précédée d'une assez longue phase de réflexion. Le constat : des bâtiments de l'élémentaire certes entretenus mais ne répondant plus aux pratiques d'enseignement : 1 classe à l'étage, difficultés d'accessibilité, pas de salle polyvalente (notamment pour le travail en ateliers), pas de salle d'arts plastiques, pas de salle pour le Rased (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté)... Nous nous sommes donc interrogés de savoir, en premier lieu, s'il était possible de réhabiliter sur place. L'exiguïté des lieux nous y fit rapidement renoncer. Fallait-il construire une seule école élémentaire et garder les bâtiments de l'école maternelle ? Fallait-il envisager la création d'un RPI en conservant les locaux existants ? A cela s'ajoutaient les problèmes liés aux normes régissant la cantine. Dès le départ, la concertation s'est mise en place ; avis de l'équipe éducative, des parents d'élèves (sondages). Résultat : la meilleure solution était de construire un groupe réunissant la maternelle et l'élémentaire incorporant un restaurant scolaire.

De son côté la municipalité diligentait une étude financière lui permettant d'appréhender nos capacités d'investissement. Le projet était parti, lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre – la aussi avec mise en place d'une commission participant aux choix (élus, enseignants, éducation nationale parents). La maîtrise d'œuvre choisie, il fallait sérier les besoins, les souhaits tout en les contenant dans l'enveloppe définie (exercice pas toujours facile) – concilier le souhaitable et le réalisable. Mais plus qu'un coût, plus qu'une réussite architecturale, cette école est aussi, avant tout, le résultat d'échanges et de concertation avec les usagers de l'école: enseignants, parents, personnel municipal (Atsem, femmes de ménage), association de gestion de la cantine.

Certes, le financement de cette construction représente une importante dépense pour la commune, mais chacun d'entre nous comprend l'importance de

disposer de locaux adaptés à la mission d'éducation de nos enfants. Les parents d'élèves ne me contrediront certainement pas !

Ainsi, notre commune ne pouvait négliger cette question et laisser se dérouler la scolarité des plus jeunes dans des locaux qui avaient montrés, je l'ai dit, leurs limites en terme de fonctionnalité, de capacité d'accueil et de sécurité.

Lieu de culture, lieu d'apprentissage, l'école est aussi et surtout un lieu de vie dans lequel nos enfants doivent se sentir bien.

Ces nouveaux locaux leur apporteront un cadre d'évolution qu'ils sauront, j'en suis persuadé, s'approprier et respecter.

En effet, la conception des locaux de cette école a poursuivi des objectifs qui ont été clairement définis : accessibilité, fonctionnalité, pluridisciplinarité, et sécurité.

Avec cette nouvelle école, St Jean se dote d'un équipement moderne, respectueux de l'environnement et des enfants, de leurs parents et de l'équipe éducative. Quand je parle du respect de l'environnement, je fais allusion au parti pris architectural, avec la part belle réservée à l'éclairage naturel des salles, le choix des matériaux tels que le bois. J'évoque aussi notre volonté d'avoir voulu la mise en place d'une chaufferie bois desservant l'ensemble de nos locaux municipaux. La commune, a une nouvelle fois choisi le meilleur pour ses enfants, car l'école, plus que jamais, doit rester une priorité ; je dirai même, la priorité des priorités ! dans le monde d'aujourd'hui, et surtout de demain, l'enfant doit avoir des bases solides pour affronter son avenir, et plus que jamais, nous devons, à tous les niveaux, faire des efforts pour l'école car c'est bien l'école de la République qui donne l'égalité des chances pour tous.

Alors, le coût : les travaux de l'école et du restaurant scolaire représentent un montant de 1 557 989€ TTC (*pour une superficie bâtie de 1123m² 834 pour l'école et 289 pour le restaurant*), si on y ajoute les honoraires d'architecte, la coordination SPS, les diverses études, les réseaux (*qui desserviront également les projets à venir entre l'école et la salle de sport*), les assurances, la publicité.. on arrive à un total de 1 834 670 € TTC.

Nous avons obtenu quelques subventions pour un total de 259 275€ 5DGE : 102 975, Région (FRIL : 150 000 et CG au titre des amendes de police 6 299.61) auxquelles il faudra ajouter la récupération de la TVA d'environ 283 000€. Reste donc 1 292 395€ à la charge de la commune.

Avant de terminer mon propos, je veux remercier :

- Monsieur le sous-préfet, représentant monsieur le préfet, pour l'aide qu'il nous a apporté par l'octroi de la DGE
- Madame la Présidente de Région, pour l'aide attribuée au titre du FRIL
- Monsieur le Président du Conseil Général pour la subvention au titre des amendes de police pour la construction du parking.
- Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale pour ses conseils.

Je veux remercier aussi le cabinet d'architecture FARDIN qui dans un timing serré, nous a présenté le projet, a diligenté les travaux et a parfaitement réussi l'intégration de cette école dans son environnement.

Je veux aussi remercier tous les entrepreneurs et artisans et tous leurs ouvriers, pour leur opiniâtreté et leur savoir faire :

- L'entreprise Dinais de Mauualis pour les travaux extérieurs et VRD.
- L'entreprise Leite de St Léger de Montbrun pour le gros-œuvre
- L'entreprise Charpente thouarsaise de Thouars pour la charpente et le bardage.
- L'entreprise Robert de Loudun pour les couvertures
- Hervo Alu de secondigny pour les menuiseries alu et miroiterie
- L'entreprise Mercerolles de Loudun pour les cloisons sèches et plafonds plâtres
- L'entreprise Jeannière de Mortagne pour les menuiseries bois.
- L'entreprise Clochard de Bressuire pour les revêtement sol, faïence.
- L'entreprise Techni-plafonds de Mortagne pour les plafonds suspendus et l'isolation.
- L'entreprise Peinture bressuiraise de Bressuire pour peinture et revêtements muraux.
- L'entreprise Migeon de St Jean pour plomberie sanitaire et chauffage ventilation.
- L'entreprise CETP de Cerizay pour l'électricité
- L'entreprise Erco de Niort pour les équipements de cuisine.

Je remercie également, et félicite l'ensemble des agents communaux de tous les services. Grâce à leur implication, le transfert du mobilier et la rentrée a pu se faire dans de bonnes conditions ; un merci plus particulier à notre responsable des Services techniques qui tout assurant les tâches habituelles a suivi au quotidien le chantier ainsi qu'à notre secrétaire de mairie pour son implication : montage des dossiers de marché, actes administratifs et autres démarches inhabituelles pour une collectivité comme la notre.

Merci au directeur de l'école et à l'équipe enseignante pour leur implication, ainsi qu'au personnel de la cantine, tous ont su s'adapter aux nouveaux aménagements et changer leurs habitudes.

Je remercie également tous les conseillers municipaux qui unanimement ont cautionné le projet et plus particulièrement les commissions des finances et scolaires qui ont été plus sollicitées. Un grand merci à mes adjoints : Elie Bourdeau qui avec Joël Mignet ont géré le côté financier du dossier, Sylvaine Berthelot chargée des affaires scolaires (choix du mobilier, relation avec les enseignants et les agents), Bernard Gauffreteau, responsable de l'urbanisme et sur ce dossier, s'est chargé de l'achat des terrains et un grand grand merci à Jean

Marie Haye, adjoint aux travaux qui s'est particulièrement investi sur ce chantier (présent chaque semaine aux réunions de chantier), sa connaissance et ses compétences sont pour une équipe municipale un apport inestimable.

Cette école, il fallait lui donner un nom, tâche délicate, les propositions n'ont pas manquées, parmi toutes celles-ci il fallait choisir. Une des particularités de la commune est d'avoir fait en sorte de rappeler son histoire, son passé aux habitants à travers notamment le nom de ses rues ou de ses quartiers. Mon prédécesseur Jean Bernis était professeur d'histoire (ceci explique cela), il n'a pu au dernier moment être des nôtres, je l'associe avec ses équipes municipales successives à cette journée. Je n'oublie pas que si nous avons pu aujourd'hui nous doter de ce bel outil qu'est l'école c'est parce qu'avant nous le nécessaire a été fait pour le développement de la commune et de ses habitants. Nous lisons donc, disais-je, notre histoire sur nos plaques de rue, il allait de soi que l'école participe à cet enseignement et c'est ainsi qu'une majorité s'est dégagée pour donner le nom de Bonneval à l'école primaire. Anciennement Bonae Vallis (vallée fertile) la commune s'est appelée St Jean de Bonneval jusqu'en 1910, du nom de son Abbaye, jadis puissante, autour de laquelle elle s'est construite. Je ne doute pas que les enseignants sauront transmettre aux petits Saint Jeantais, à partir du nom de leur école l'histoire de notre commune, je rajouterai que la rue, adresse de l'école, porte le nom de Charles Ragot, Charles Ragot qui avec Jean Derouitteau (une rue adjacente) furent les 2 citoyens délégués par les saint-jeantais pour les représenter en mars 1789 à l'élection des députés du Tiers-Etat et exprimer leurs doléances.

Dans un tel environnement, nos enfants, j'en suis sûr, pourront accéder dans les meilleures conditions à la connaissance mais également aux valeurs essentielles qui fondent la citoyenneté. Le profit qu'ils en tireront sera notre meilleure récompense !

Avec ce nouvel équipement St Jean continue d'aller de l'avant et tout en assurant son propre développement participe à son niveau au développement et à l'attractivité de notre beau territoire qu'est le thouarsais !

Je vous remercie.